



# AG Ordinaire Statutaire (exercice 2024)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2023** (Fox Amphoux)
- Vote de la résolution n° 1
- **Rapports moral et d'activité** : Christian Mercier
- Vote de la résolution n° 2
- **Rapport financier** : Bernard Lieutier
  - Vote de la résolution n° 3
  - Vote de la résolution n° 4
- **Évolution des cotisations pour 2026**
  - Vote de la résolution n°5
- **Composition du Conseil d'Administration** :
  - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
  - Nomination de nouveaux administrateurs
  - Vote des résolutions n°6, et 7

# Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :  
Approbation du PV de l'AG 2024 de l'exercice 2023

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal  
de l'AG ordinaire de l'exercice 2023 »**



**« Les forêts privées sont gérées durablement »**



## Rapport moral et d'activité Christian Mercier - Président

# Principales actions en 2024

Cette année 2024 n'a pas été caractérisée par de grandes nouveautés, mais plutôt par le développement des procédures initiées par des décisions prises antérieurement, comme la loi du 10 juillet 2023 et les différents plans de relances co-financés par l'Europe ( France 2030 ).

La loi de prévention des incendies de forêts a amené les organismes concernés à se pencher sur la réforme des OLD( nouvel arrêté préfectoral en 2025) et sur la communication de prévention. Sans qu'il y ait un lien de cause à effet, comme en 2023, nous n'avons pas connu dans le Var de grand feu. Pourvu que cela dure !!!

Le soutien financier à l'amélioration de nos forêts, souvent bien fatiguées par les sécheresses estivales, a permis à de nombreux propriétaires de faire des travaux sylvicoles qu'ils n'auraient jamais faits, sans ce soutien pouvant aller jusqu'à 100 % du coût de ces travaux.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Principales actions en 2024

---

## Au **niveau national** :

Nous avons suivi les webinaires organisés par nos instances nationales sur la communication entre autres, par FRANSYLVA et nous avons reçu par le CNPF des informations touchant l'ensemble du territoire.

## Au **niveau régional** :

Nous avons suivi comme en 2023, les travaux du CRFB (comité régional de la forêt et du bois) pilotés par la DRAAF, au sein de la commission DFCl.

Nous avons assisté à des manifestations organisées par le CONSEIL REGIONAL, et le Département 83 sur différents thèmes dont le problème de l'eau dans le Var.

Nous participons aux travaux de notre filière : FIBOIS, qui est très active.

---

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Principales actions en 2024

## Au niveau départemental :

- Nous assurons une présence mensuelle à la CDPNAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ) pour limiter la consommation des zones naturelles et agricoles par les PLU.
- Ainsi qu'à la CDOA ( commission départementale de l'organisation agricole ) qui se réunit plutôt en visio.
- Nous sommes également membre de la CDNPS (commission des sites).
- Nous participons à la vie administrative de l'ASL Suberaie Varoise ( conseil et AG)
- Nous assistons aux réunions organisées par NATURA 2000

# Principales actions en 2024

---

- Nous assistons aux réunions organisées par les COFOR, les différents parcs (Ste Baume, Port Cros, Verdon, Estérel etc...), la DDTM pour la DFCl (Comités de Massifs),
- Nous faisons partie du copil de la Réserve de la Plaine des Maures (RNNPM), dont la nouvelle direction démontre sa capacité à rechercher un consensus avec les autres activités économiques présentes sur le site
- Nous assistons aux réunions du Syndicat Mixte du massif des Maures, concernant les suites de l'incendie de « Gonfaron » de 2021, la relance des filières : liège, arbousier, châtaignier, avec l'ASL SUB VAR et Forêt Modèle
- Nous sommes également conviés aux travaux de la Chambre d'Agriculture lorsqu'il s'agit de sylvopastoralisme, reconquête agricole, agrivoltaïsme etc....

---

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 :  
Approbation du Rapport moral et d'activité

**« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activité de l'année 2024 »**



**« Les forêts privées sont gérées durablement »**

# Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var



# Compte d'exploitation 2024

	2024	2023
<b>Recettes</b>	<b>77.372 €</b>	<b>88.826 €</b>
dont		
cotisations adhérents	68.121 €	74.110 €
intérêts placements	1.068 €	1.811 €
divers (dont repas AG)	1.194 €	1.929 €
Prestations services	6.988 €	10.976 €
<b>Dépenses</b>	<b>74.679 €</b>	<b>74.228 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>2.693 €</b>	<b>14.598 €</b>

# Détail des dépenses (2024)

• <b>Services aux adhérents</b>	<b>32.489 €</b>	<b>(44%)</b>
– Assurances	14.140 €	
– Lettre d'Information, circulaires... dont affranchissements ..... ( 1.739 € )	5.996 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	2.465 €	
– Documentation dont Forêts de France	2.525 €	
– Adhésions/Cotisations ( Fédération, UR )	7.363 €	
• <b>Frais de personnel</b>	<b>39.522 €</b>	<b>(53 %)</b>
– Secrétariat (salaire +charges)	39.522 €	
• <b>Frais Généraux</b>	<b>2.668 €</b>	<b>( 3 %)</b>
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	233 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	2.435 €	
<b>Total dépenses</b>	<b>74.679 €</b>	

# Situation de Trésorerie

• Solde au 31/12/2023	82.908 €
• Solde au 31/12/2024	35.284 €
• Variation du solde	- 47.624 €
Placement	- 50.317 €
Résultat	+ 2.693 €
• Fonds de roulement placé	72.439 €
<b>Trésorerie totale au 31/12/2024</b>	<b>107.723 €</b>

# Faits marquants en 2024

---

- **Adhérents** : leur nombre a légèrement diminué (- 19 )  
852 à fin 2024 pour 48.468 hectares (- 310 )
- **Recettes** : Il manque un semestre de facturation de services à l'UR, pour 988 €. Le résultat aurait du être : + 3.681 €
- **Charges de fonctionnement** : Nous constatons une stabilité de nos charges malgré l'augmentation des charges de personnel (+2700 €) et du poste assurances (+2393 €)

# Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

**« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2024 et en donne quitus au Trésorier »**



**« Les forêts privées sont gérées durablement »**

# Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Quitus général  
« **L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2024** »



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Evolution des cotisations pour 2026

# Notre Budget 2025 reste à l'équilibre

## Recettes

Contributions des adhérents :	68.000 €
Convention Fransylva Paca (secrétariat) :	2.000 €
Convention Fransylva 13 (logistique) :	6.000 €
<b>Total recettes</b>	<b>76.000 €</b>

## Dépenses

Frais de personnel (secrétariat) :	40.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	3.000 €
Circulaires, communication :	8.500 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	4.200 €
Assurances :	12.500 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	7.800 €
<b>Total dépenses</b>	<b>76.000 €</b>

# Le CA vous propose de ne pas changer le montant des cotisations pour 2026

---

- **Rappel : cotisation actuelle (2025) :**

- Cotisation forfaitaire unique : 40 €
- Contribution aux services syndicaux départementaux :
  - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
    - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
    - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
    - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
    - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha

- **Proposition pour 2026 :**

Pas d'augmentation de la cotisation forfaitaire fixe, soit 40 €. La partie variable reste inchangée.

# Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Cotisations

*« L'Assemblée Générale approuve qu'il n'ait pas d'augmentation de la cotisation forfaitaire fixe et que la partie variable reste inchangée pour 2026. »*

**Cotisation forfaitaire unique : 40 €**

**Contribution aux services syndicaux départementaux :**

– **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**

- 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
- 0,65 € / ha pour les 75 suivants
- 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
- 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha





# Composition du Conseil d'Administration après l'AG de FOX-AMPHOUX (2024)

---

- **Bureau :**
  - Christian Mercier, Président
  - David Gatin Vice-Président
  - Bernard Lieutier, Vice-Président, Trésorier
  - Vincent Buzançais Secrétaire Général
  - Françoise Binet, Vice-Présidente
- **Administrateurs :**
  - Philippe Brégliono
  - Catherine Deletraz
  - Pierre de Pissy
  - Gérard Vuylsteek
  - Sue Jones
  - Yves Henin
  - Jean-François de Jerphanion,
  - Jean Marie Lagarde

# Évolution du Conseil d'Administration

---

- Amance Perrot
- Hervé Racine
- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
  - Néant
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
  - Françoise BINET
  - David GATIN

Ils se représentent pour un nouveau mandat de six ans
- **Candidatures**
  - Y-a-t-il des candidats postulants ?  
Claude AUDIBERT postule au poste d'administrateur pour un an en observation.

# Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :  
« **L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de :  
Françoise BINET et David GATIN** »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures  
de nouveaux administrateurs postulants  
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années  
lui sera proposée en 2026 lors de l'AG de l'exercice 2025,  
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**



**Candidatures spontanées  
Claude AUDIBERT**



**« Les forêts privées sont gérées durablement »**



Fin de l'Assemblée Générale statutaire  
Merci de votre attention